



### Entreprise

Diroy

### Chef de projet

Guillaume Joly,  
 directeur général adjoint

### Activité

Fabricant de literie (matelas, sommiers et accessoires), transformateur de mousses. Vente par réseau de distribution et aux collectivités en France et en Europe.

### Effectif

34 salariés

### Chiffre d'affaires

3,8 M€

### Adresse

19 rue d'Obermodern  
 67330 Bouxwiller

### Téléphone

03 88 03 33 40

### Courriel

guillaume.joly@diroy.com

### Site web

www.diroy.com

## DIROY

### NOS MOTIVATIONS

« L'expérimentation s'inscrit dans la continuité de notre politique d'entreprise et de nos actions environnementales : réduction des déchets, remplacement des colles solvantées au profit de colles aqueuses, réflexion sur une nouvelle gamme « verte »... Nous voulons comprendre les enjeux de la réglementation éventuelle, être au cœur des réflexions et avoir une expérience pratique sur nos produits. »

### NOTRE DÉMARCHE

#### Unité fonctionnelle (UF)

1 place de couchage de largeur minimale de 70 cm utilisée quotidiennement (soit 2 UF pour 1 matelas de 140 cm) pour une année d'utilisation.

#### Méthodologie

- Équipe projet constituée du directeur général adjoint, du bureau étude et de la fonction achat.
- Étude menée sur 2 matelas haut de gamme en 140 cm en se basant sur le référentiel literie : 1 matelas monobloc mousse avec laine ou sans laine 55 kg/m<sup>3</sup> et 1 matelas bi-composant (mousse et ressort, 50 kg/m<sup>3</sup>).
- Deux durées de vie étudiées pour chaque produit : 7 ans et 16 ans.

Les données spécifiques ont été collectées à partir des nomenclatures. Les règles de coupure autorisées (95 %) ont été appliquées. Dans ce cadre, par exemple, ni l'étiquette en coton sur le matelas ni le bon de garantie, de faible poids, n'ont été pris en compte. Chacun des composants, produits de finition et de collage a été pesé. Les consommations énergétiques collectées (électricité, gaz, fioul) ont été rapportées au nombre de produits vendus (ex : 1 KW/matelas).

Les calculs ont été faits par FCBA.

#### Principaux résultats

Indicateur (/place/an)	Matelas bi-composant Célébes		Matelas monobloc Ipoméé avec laine	Matelas monobloc avec laine
Durée de vie	7 ans	16 ans	7 ans	16 ans
<b>Effet de serre</b> (kg éq.CO2)	17	9	29	13
<b>Acidification</b> (g éq.SO2)	62	35	264	116
<b>Eutrophisation</b> (g éq.P)	1,3	0,9	6	3

La majorité de l'impact est associée aux matières premières. La fabrication n'entre pas en jeu. L'utilisation de matières premières comme la laine pèse fortement sur les résultats. Dans notre cas, nous aurions intérêt à calculer avec la durée de vie réelle (16 ans), bien supérieure à celle définie par le référentiel (7 ans).



### Mode de communication

Nous n'avons pas encore communiqué, mais une préférence se dégage pour l'affichage type baromètre avec indications des valeurs (exemple : taux de CO2 inférieur à...).



Matelas 2 places	140 kg CO2
↓ UF = 2	
	70 kg CO2
↓ Durée de vie 7 ans	
	10 kg CO2

### NOS DIFFICULTÉS

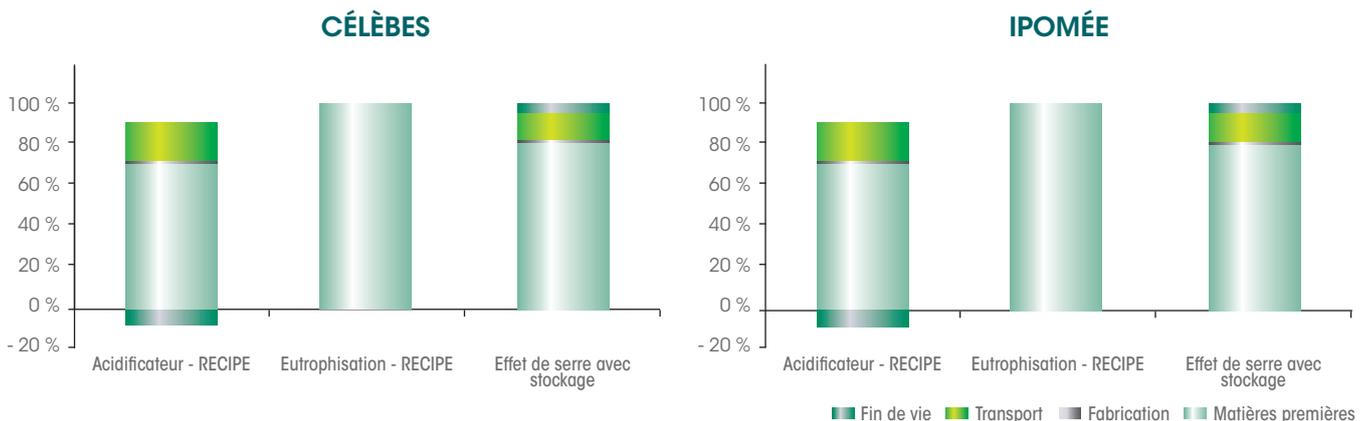
Pas de difficulté concernant la collecte, mais elle est chronophage. FCBA a été sollicité pour intégrer les données fournies dans les tableaux de calcul. Les factures relatives à l'énergie étant communes aux 2 activités de l'entreprise, des données semi-spécifiques pondérées ont été utilisées.

### LES APPORTS DE L'EXPÉRIMENTATION

- Cette expérimentation a permis d'être au cœur de l'information, de bénéficier d'une expérience pratique en matière d'affichage environnemental et de prendre conscience des écueils et difficultés liés aux solutions émergentes dans le référentiel.
- Elle est néanmoins source d'inquiétude car la méthode de calcul accorde un très fort impact aux matières premières contre un faible impact au process industriel et au transport. Globalement, les efforts environnementaux entrepris sur le process et la chaîne d'approvisionnement ne seraient donc pas valorisés. Par exemple, le référentiel prévoit une donnée moyenne de 2 000 km pour le transport, ce qui ne valorise pas l'approvisionnement local ! En synthèse : l'affichage environnemental démarquerait positivement le bas de gamme (densité 18 kg plutôt que 50 kg, avec des matières de type polyester plutôt que de la laine).

### LES PERSPECTIVES

Nous sommes inquiets concernant les ressources à mettre en œuvre pour généraliser la démarche – plus de 250 modèles de matelas avec des variantes – mais saurions néanmoins appliquer la méthodologie expérimentée à d'autres produits (exemple : réflexion « gamme verte »).





### Entreprise

Mobilier Européen

### Chefs de projet

Michel Deleau, directeur coordination et audit groupe, et Clément Spaety, responsable qualité Fly, membres du GT7

### Activité

Distributeur de mobilier dans 261 magasins (enseignes Atlas, Fly, Crozatier)

### Effectif

3 900 salariés

### Chiffre d'affaires

970 M€

### Adresse

90 rue Guebwiller - BP 90 128  
68263 Kingersheim

### Téléphone

03 89 62 36 36

### Courriel

clementspaety@merapp.com

### Site web

www.mobiliereuropeen.com

## MOBILIER EUROPÉEN

### NOS MOTIVATIONS

« Nous voulons anticiper la réglementation et les contraintes qui y seraient associées, nous familiariser avec la collecte des données et évaluer les difficultés en tant que distributeur pour obtenir les données de nos fournisseurs. »

### NOTRE DÉMARCHE

#### Équipe projet

9 personnes dont les responsables qualité et chefs de produits des 3 enseignes et le représentant du service juridique.

#### Unité fonctionnelle bahut

1 dm<sup>3</sup> de rangement avec une durée de vie de 10 ans.

#### Méthodologie

Le référentiel « mobilier en bois » a été appliqué sur des produits significatifs de nos gammes et provenant d'origines différentes. Il s'agit d'un bahut 4 portes fabriqué hors Europe en panneau MDF stratifié ou laqué, avec une deuxième hypothèse de calcul si le produit était fabriqué en Europe.



#### Unité fonctionnelle canapé

1 place assise de largeur minimale de 50 cm pour une durée de vie de 10 ans.

#### Méthodologie



Le référentiel « siège » a été appliqué sur 2 canapés finition tissu, l'un de 4 places et l'autre de 5 places. À noter : au

départ, nous avons choisi la finition cuir mais le référentiel actuel n'est pas adapté et les règles d'allocation des impacts du cuir ne sont pas encore réparties entre le secteur agroalimentaire (impact de l'élevage) et les secteurs utilisant comme matière première du cuir. L'hypothèse est de considérer le cuir comme un déchet.

Les 3 indicateurs imposés par les référentiels « mobilier bois » et « siège rembourré » ont été utilisés, à savoir : le changement climatique (effet de serre), l'acidification de l'air (émissions d'ammoniac, d'oxyde d'azote et de soufre) et l'eutrophisation (composants azotés et phosphates).

#### Mode de communication

Nous ne sommes pas allés jusqu'à l'affichage ; nous aurions choisi le baromètre.



## NOS DIFFICULTÉS

- Pour la collecte des données fournisseurs concernant les consommations énergétiques et la nature des produits de finition utilisés (type solvants), il y a eu un blocage car ils ne comprenaient pas à quoi devaient servir ces données.
- L'interprétation de l'indicateur « eutrophisation » est difficile. Comment mettre en œuvre des actions pour le faire progresser ? Quelle sera la réaction du consommateur quand il verra côte-à-côte en magasin un bahut à 20 g éq.CO2 et un canapé à 11 000 g éq.CO2 ? Il est étonnant de constater l'effet discriminant de l'affichage sur un produit qualitatif car l'impact matière est fort.

## LES APPORTS DE L'EXPÉRIMENTATION

- Les supports de collecte des données fournisseurs ont rendu simple la récupération des informations sur la composition des produits.
- Un fort impact de la finition tissu a été constaté du fait de l'ennoblissement. Les efforts pour acheter local ne seront pas visibles dans les calculs, ce qui est dommage.
- Les indicateurs transmis montrent une très faible différence de performance que le meuble soit produit en Europe ou en dehors.
- L'expérimentation permet de se rendre compte de la réelle difficulté à collecter l'ensemble des données pour un distributeur. Il faudra imaginer une simplification de la méthodologie au risque que l'affichage nivèle par le bas, s'appuyer sur des standards qui permettront un affichage rapide lors des changements de collections, faire en sorte que les produits plus qualitatifs ne soient pas pénalisés et qu'il y ait un affichage homogène pour des produits similaires.

## LES PERSPECTIVES

Nous souhaitons rester au cœur de l'action et des décisions pour donner notre point de vue et réfléchir à la solution la plus simple qui permette de pallier l'absence de données fournisseur dans certains cas. L'objectif serait d'obtenir des modèles de calcul simples à utiliser et permettant de produire une information au plus juste et au plus vite.